



COMMUNIQUE DE PRESSE

Partageons nos idées Inventons ensemble l'hôpital de demain

Le CHU de Brest et les établissements en direction commune lancent leur projet d'établissements 2021-2026.

Pourquoi un projet d'établissement ?

Le projet d'établissement a pour objectif de définir pour cinq ans la politique générale de l'établissement. Il permet d'élaborer une feuille de route sur différents volets stratégiques : le projet médico-soignant, le projet social et managérial et le schéma directeur des systèmes d'information.

C'est l'occasion pour les établissements en direction commune de construire une vision partagée de l'avenir.

Il a semblé essentiel que la réflexion associe dès le départ les 7 établissements membres du GHT, au-delà même des cinq établissements en direction commune Brest-Carhaix, Crozon, Landerneau, Lesneven, St Renan. Les hôpitaux de Morlaix et Lanmeur sont également associés à la réflexion sur le projet médico-soignant. La présentation de la démarche aux instances des établissements qui seront amenées à se prononcer sur le projet a reçu l'assentiment général et un comité de pilotage et des groupes de travail ont initié leurs travaux en démarrant par le bilan des projets précédents. Force est de constater que les établissements ont réalisé un grand nombre d'action, certaines étant encore en cours.

Succès antérieurs :

Le projet d'établissement 2015-2020 du CHU de Brest a permis de mener des actions abouties et réussies, à titre d'exemple :

- La simplification du parcours patient (signalétique, rendez-vous en ligne, amélioration du stationnement)
- Le développement des prises en charges ambulatoires (ouverture des CMA, CCA, CMP et Hôpitaux de jour en psychiatrie).
- Le soutien à la recherche (visibilité de la recherche clinique, labellisation par l'Inserm de l'immunologie), etc.

Une démarche largement participative

La démarche initiée se veut très largement participative au-delà du comité de pilotage qui réunit des représentants des établissements, des élus, des usagers, des organisations syndicales, et des trois groupes pilotes. Ainsi, afin de mener à bien ce projet d'établissements et de recueillir les idées de tous, un questionnaire en ligne est proposé à l'ensemble des professionnels des 7 établissements. Chacun peut dès à présent et jusqu'au 7 mai et le remplir pour participer à la consultation qui devrait permettre d'identifier les grandes orientations de la feuille de route des établissements. Réalisée sous forme dématérialisée, cette consultation doit permettre, à partir de l'expérience de chacun de

s'exprimer sur la vision de l'hôpital de demain et de participer à cet important travail de réflexion collective.

À travers ce questionnaire, chaque professionnel peut saisir l'opportunité d'indiquer comment, selon eux, il serait possible de traduire concrètement leurs idées sur le terrain. Pour soutenir cette démarche, [une quinzaine de vidéos](#) ont été réalisées avec les directeurs, les Présidents de CME et les Présidents des Conseils de surveillance.

Ensuite, les trois groupes de travail s'appuieront sur cette matière pour définir les thématiques et actions prioritaires à décliner pour chaque établissement. Les groupes de travail se réunissent à rythme soutenu jusqu'au début de l'été.

Enfin, des réunions dans le périmètre de chaque établissement associant élus, les autres acteurs de santé, à commencer par les médecins libéraux, seront organisées pour articuler le projet des établissements avec les attentes et besoins identifiés dans le cadre des Contrats locaux de territoire, dans la continuité des travaux conduits par les collectivités en lien avec l'ARS.

L'objectif est de finaliser le projet dans ses trois composantes à la fin de l'été avec une déclinaison par établissement soumise à l'approbation des instances de chaque hôpital à l'automne ; Ensuite, le projet d'établissement guidera nos projets et actions. En parallèle, nous travaillons activement sur un schéma directeur immobilier pour résoudre le problème de grande vétusté de plusieurs bâtiments sur la filière sanitaire et médico-sociale. Le CHU comme les établissements en direction commune n'ont dans le passé pas bénéficié des plan hôpital 2007 et 2012. Le volet investissement du Ségur constitue donc une opportunité historique d'être cette fois-ci accompagnés financièrement pour réaliser ces futures opérations de rénovation/reconstruction/mise en conformité, mais également de pouvoir moderniser et mettre à niveau les plateaux techniques et systèmes d'information dont la vétusté et le parc ne permettent ni de répondre aux besoins en augmentation de la population ni aux standards de fonctionnement d'un centre universitaire d'excellence.

La cohérence et le caractère résolument territorial et participatif de ce schéma directeur défini avec l'ensemble des établissements du GHT justifie pleinement qu'il puisse, cette fois-ci, être massivement accompagné dans le cadre du plan de relance national.

**Partageons nos idées
Inventons ensemble l'hôpital de demain**